

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 18 DECEMBRE 2017 A DIJON

La feuille de présence est émarginée et signée

Sont présent(e)s : Bruno BARRE / Gérard BERNARD / Philippe BOIS / Cyrian BOISFARD / Amans ECHARD / Michel KUPFER / Elisabeth LACOUR / Muriel POIL / Christelle POIRSON / Véronique RICHIN / Nathalie VERNE / Myriam ZIANE / Gilles MAUGARD

Excusé(e)s :

Thierry BERTRAND / Régis BREDELET / Thierry CASTANIE / Karine FESSLER / Véronique MOTTOT-BOISSIER / Colette NAUZES / Franck PUILLET / Jean-Marie VINATIER / Thierry COLIN

La présidente Myriam ZIANE remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour.

1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu de la réunion du 27 novembre est approuvé à l'unanimité

2/ Organisation de l'AG du Comité Régional BFC prévue le 24 février 2018 à Chalon-sur-Saône

*** Organisation :**

Cyrian BOISFARD (ASPRENAUT) présente l'avancement de ses recherches.

Actuellement, deux lieux sont envisagés :

- ✓ La CCI de Chalon : le devis est en attente.
- ✓ L'ancien collège Jean Zay devenu Maison des Associations
 - Pas de compensation financière,
 - Possibilité de réserver des salles équipées de vidéoprojecteurs.
 - Possibilité d'organiser sur site le déjeuner par un traiteur. Menu en court d'élaboration afin d'obtenir un prix d'environ 20 à 25 euros.
- ✓ La décision sera prise après réception du devis de la CCI.

L'apéritif sera offert par le Comité Régional (possibilité d'emprunter les verres ballons du Codep25). Il sera demandé au CODEP 71 s'il prend en charge le café d'accueil.

*** Secrétariat :**

Dans le cadre de l'organisation de l'AG régionale :

- ✓ Préparer la convocation avec l'ordre du jour accompagné du mandat destiné aux présidents de club – envoi à prévoir avant la date limite (11 janvier 2018)
- ✓ Ne pas oublier la réunion des SCA
- ✓ Il sera demandé aux intervenants, notamment aux présidents des commissions régionales et le représentant des SCA d'envoyer leur rapport avant le 2 février à Philippe BOIS (un mèl sera envoyé par le secrétariat en coordination avec Philippe).

* Ordre du jour :

- ✓ Accueil à partir de 8h00, avec café d'accueil.
- ✓ Accueil des délégués et enregistrement des pouvoirs de 8h30 à 11h00.
- ✓ Réunion de la commission technique régionale (CTR) de 8h30 à 10 h15.
- ✓ Réunion des autres Commissions Régionales de 10h30 à 12h00 Apnée, Archéologie, Audiovisuel ; Environnement et Biologie, Médicale et Prévention, NAP (Nage avec Palme) et PSP (Plongée Sportive en Piscine)
- ✓ Réunion des représentants des SCA de 10h20 à 12h00.
- ✓ Apéritif et déjeuner sur place de 12h15 à 14h00.
- ✓ **Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 14h15.**
- ✓ Accueil des officiels et discours des officiels et invités à 14h15.
- ✓ Election du président de la commission médicale et de prévention régionale.
- ✓ Présentation des rapports et vote :
 - . rapport de la présidente,
 - . rapport de la secrétaire,
 - . rapport des trésoriers,
 - . rapport des président(e)s de commissions régionales (ordre de passage tiré au sort).
- ✓ Temps de paroles aux présidents de CODEP.
- ✓ Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire (vers 17h).

* Courrier : invitation à envoyer aux officiels

- ✓ Cyrian BOISFARD gèrera les invitations des officiels locaux (mairie, agglomération et département).
- ✓ Myriam ZIANE s'occupera des invitations au niveau régional et national à : CROS ; Jeunesse et Sports, Conseil Régional et FFEISSM (invitation déjà envoyée).

3/ Représentation du Comité Régional aux différentes AG de Codep et aux compétitions

* AG des Codep en 2018 :

Le CR BFC souhaite être représenté aux AG des différents CODEP :

- ✓ Codep 21 : vendredi 19 janvier à Dijon - 19 h → Myriam ZIANE,
- ✓ Codep 70 : vendredi 19 janvier à Vesoul → Amans ECHARD et Michel KUPFER,
- ✓ Codep 25 : samedi 20 janvier à 14h30 à Besançon → Myriam ZIANE,
- ✓ Codep 39 : samedi 20 janvier à 16h à Lons le Saulnier → Muriel POIL,
- ✓ Codep 89 : jeudi 25 janvier à 20h à Joigny → Colette NAUZES et Myriam ZIANE (à confirmer),
- ✓ Codep 71 : samedi 27 janvier à 9h au Creusot → Michel KUPFER,
- ✓ Codep 90 : samedi 3 février à 16h à Cravanche → Michel KUPFER et Thiéry BERTRAND.
- ✓ Codep 58 : date et lieu non communiqués.
- ✓ AG Nationale : 24 et 25 mars 2018 à Amnéville → Myriam ZIANE.

* Compétitions à venir :

- ✓ Dimanche 21 janvier 2018 : Compétition d'apnée à Belfort → Myriam ZIANE,
- ✓ Dimanche 28 janvier 2018 : Compétition de NAP à Montbéliard → Amans ECHARD,
- ✓ Dimanche 4 mars 2018 : Championnat régional de PSP à Dijon → Myriam ZIANE et Gérard BERNARD,
- ✓ Samedi 17 et dimanche 18 mars 2018 : coupe de France d'apnée à Besançon → Myriam ZIANE et Amans ECHARD,

- ✓ Dimanche 10 juin : challenge audiovisuel à la Roche-en-Bresnil → Myriam ZIANE.

4/ Salon de la Plongée (du 12 au 15 janvier 2018)

L'apéritif offert par le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté sera servi le samedi midi.

Amans ECHARD va louer un minibus via Profession Sport 25 pour le samedi 13 janvier, avec départ de Besançon à 5h et départ de Paris aux environs de 18h. La priorité sera donnée aux membres du Comité Directeur, aux présidents de commissions régionales et aux présidents de CODEP. Les frais de transport seront pris en charge par le CR BFC.

Le secrétariat enverra un mail général dès confirmation de la réservation.

5/ Bilan de la trésorerie

*** Bilan de la facturation et des impayés :**

Les factures des licences de novembre et décembre 2017 seront envoyées début janvier 2018.

Suite aux relances effectuées par les deux trésoriers, il est constaté un montant d'impayés s'élevant à 1 584 euros.

Après un vote, les membres présents du Comité Directeur décident à l'unanimité de bloquer le compte FFESSM des clubs dont les factures demeurent toujours impayées après 30 jours.

*** Point sur la comptabilité :**

L'analyse des documents présentés est effectuée par Gérard BERNARD

*** Budget prévisionnel :**

Gérard BERNARD présente le document provisoire :

- ✓ Les budgets prévisionnels de l'apnée et de la PSP ont été transmis.
- ✓ Les lignes correspondant aux Ligues de Bourgogne et de Franche-Comté ne sont pas confirmées : voir pour effectuer rapidement leur dissolution.
- ✓ Formation TIV : le responsable doit transmettre les chèques des formations et des cartes CMAS rapidement au trésorier. Véronique RICHIN fera le point des cartes CMAS avec Charlie GOUIN.
- ✓ Subvention CNDS : Amans ECHARD et Michel KUPFER feront le nécessaire pour confirmer les dépenses correspondantes aux demandes de subventions.
- ✓ CTR : les frais de déplacement sont élevés et à vérifier / le covoiturage et surtout l'usage de minibus sont recommandés.

5/ Point du secrétariat

*** Point sur les licences :**

Au 17 décembre 2017, **3 220 licences 2018** ont été souscrites, soit 76 % par rapport au nombre total de licences 2017.

*** Annuaire :**

Le tableau récapitulatif des coordonnées des membres du Comité Directeur, des présidents des commissions et de CODEP a été mis à jour et transmis à Muriel POIL pour le mettre sur le site.

*** Calendrier :**

Il est toujours en cours de réalisation.

7/ Organisation interne

*** Séminaire des dirigeants**

Régis BREDELET et Karine FESSLER ont préparé les documents à diffuser (présidents de clubs, présidents de CODEP, membres du Comité Directeur et présidents des commissions régionales).

L'affiche est en cours de réalisation : Natalie VERNE présente deux versions.

*** Site internet**

Muriel POIL fait le nécessaire pour enregistrer sur le site le Comité Directeur, les présidents des commissions et les présidents de Codep. Il souhaiterait que chaque membre du Comité Directeur lui envoie une photo afin de compléter le trombinoscope.

*** Conseil régional de discipline**

Le président du CODEP 25, Amans ECHARD propose Patrick GABOREAU, membre du GESP (Groupe d'Exploration Subaquatique de Pontarlier, comme dernier membre du conseil de discipline.

Cette proposition est soumise au vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil régional de discipline sera donc composé de : Frédéric LEGER (président), Philippe BOIS (membre du CD), Patrick GABOREAU, Elisabeth LACOUR (membre du CD) et Marielle LEGENTIL.

8/ Questions diverses

Demande du club Thalassa (Codep71) qui souhaiterait demander une subvention pour renouveler leur compresseur et leur barge et souhaiterait savoir à qui s'adresser : le secrétariat leur répondra de prendre contact avec le Conseil Départemental ; Muriel POIL informera le président du CODEP de cette demande.

La réunion se termine à 23h00.